

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER.
20, rue Monsieur
PARIS VII^e

COTE DE CLASSEMENT N° 1636

SCIENCES HUMAINES

ETUDE SUR LA MAIN D'OEUVRE SANS EMPLOI DANS LES AGGLOMERATIONS AFRICAINES
DE BRAZZAVILLE ET SUR LES POSSIBILITES DE SON UTILISATION

par

M. SORET

--:--:--

SECTION D'ETHNOLOGIE
et de SOCIOLOGIE

ETUDE SUR LA MAIN D'OEUVRE
SANS EMPLOI DANS LES AGGLOMERATIONS AFRICAINES DE BRAZZAVILLE
ET SUR LES POSSIBILITES DE SON UTILISATION

Le problème du sans-emploi de la main d'oeuvre africaine à Brazzaville a déjà fait l'objet de plusieurs rapports, notamment de M. L'Inspecteur Interrégional du Travail. Dans celui du 8 Mars 1954 (n°46 IIT/LS), celui-ci demandait que soit entreprise une enquête de "microsociologie" sur les caractéristiques des chômeurs, mais surtout sur les possibilités de leur rapatriement dans leur village d'origine, de leur réemploi dans les entreprises de brousse ou de leur installation dans des paysannats.

Cette étude devait porter sur les chômeurs inscrits, originaires d'un seul district, Kinkala en l'occurrence qui, avec 12,5 % des chômeurs fournit aussi 12% de la population de Brazzaville, soit le plus fort contingent à la fois d'immigrants et de main-d'oeuvre dans emploi.

Mais les résultats de l'enquête menée durant les mois de Juin et de Juillet nous ont poussé à modifier ce plan de travail:

D'abord, il a été impossible de toucher 36% des chômeurs inscrits de Poto-Poto, 8% de ceux de Bacongo, soit que l'adresse donnée était fautive ou qu'en raison de la mobilité de la population ils soient partis sans que personne ne se souvienne d'eux, soit aussi qu'on s'en souvienne mais sans savoir s'ils sont encore dans la ville. Ajoutons que certains sont partis au village (4% à Poto-Poto, 6% à Bacongo), sont allés tenter leur chance dans une autre

../
ville (2,5% et 2%), au Congo-Belge (6% et 3%), enfin que 20% et 37% travaillent à Brazzaville et que 1 et 2% se sont engagés dans l'armée. Aussi ne nous restait-il que 10 et 16% (ensemble 11%) des chômeurs inscrits. Si à Bacongo nous en avons encore 16% c'est que nous n'avons que 8% d'inconnus, la majorité de ceux-ci à Poto-Poto étant, semble-t-il, des chômeurs ayant démanagé discrètement parce qu'ils ne pouvaient payer leur location (voir ci-après page n°3).

L'autre raison qui nous a poussé à étendre l'enquête est que, en se restreignant au district de Kinkala on risquait de ne toucher qu'une catégorie de chômeurs : en effet, alors que les emplois de bureaux et autres professions que les intéressés appellent "léttrés", ne fournissent que 32% des chômeurs, ceux-ci comptent pour 45% dans ce district. Si on élimine ce dernier de même que celui de Boko et les chômeurs nés à Brazzaville Commune-Mixte, nous n'avons même plus que 20% de chômeurs "lettrés". Certes, cet aspect du sous-emploi de la main d'oeuvre pose d'importants problèmes, mais qui ne doivent pas éclipser les autres.

Aussi, nous avons opéré de la façon suivante : Nous avons fait convoquer dans les bureaux des Maisons Communes de Poto-Poto et de Bacongo tous les chômeurs qui s'étaient fait inscrire à l'Office de placement de l'Inspection du Travail, chargeant en outre les agents qui portaient les convocations et tous ceux qui venaient, d'informer les chômeurs non inscrits qu'il allait de leur intérêt de se présenter. C'est ainsi qu'en plus des personnes convoquées nous avons pu ^{contacter} constater 216 nouveaux chômeurs à Poto-Poto et 52 à Bacongo. L'enquête sur les chômeurs proprement dits a donc porté sur 452 individus (voir tableau n°1). Si à Brazzaville le nombre des chômeurs est d'environ 3.000 (voir rapport n°46 IIT/LS), c'est donc 15% (un peu plus de 1/7) de ceux-ci que nous avons touché.

.. /

I - CARACTERISTIQUES DES CHOMEURS -

On pourrait, à voir ce modeste chiffre de 452 chômeurs que nous avons pu contacter, penser qu'une reprise a eu lieu sur le marché du travail. Il semble toutefois qu'il ne faille pas trop s'illusionner. Si 29% des convoqués ont retrouvé du travail; nous avons pu toucher 268 nouveaux chômeurs ce qui représente 16% des convocations, et il est à craindre que les 30% qui n'ont pas été trouvés à l'adresse indiquée, ne soient partis, ainsi que sont venus me le dire certains propriétaires "parce que ne travaillant pas, ils n'avaient pas d'argent pour payer leur location". Ils sont, soit rentrés au village, soit partis vers d'autres centres, ou plus vraisemblablement, ils ont cherché un autre propriétaire plus généreux ou plus confiant.

Le retour au village est bien faible : 4% à Poto-Poto, de ceux qui se sont trouvés à un moment donné sans travail, 6% à Bacongo. Mais c'est déjà un heureux signe que quelques uns aient pris cette décision. Certains sont partis rendre visite à la famille, d'autres pour y attendre une problématique reprise de l'embauche à Brazzaville, mais plus de la moitié semble bien avoir quitté définitivement la ville, avoir trouver une situation au village.

L'émigration vers les autres centres est encore plus faible. En effet, si quelques individus partent à la légère, beaucoup se renseignent auparavant sur les possibilités qu'offrent les autres villes et devant les réponses en général défavorables, restent à Brazzaville ou cherchent une autre solution.

Le fort pourcentage des "émigrés" au Congo-Belge est du surtut à la construction de l'usine électrique de Djongo où l'entreprise française qui l'a pris en charge a emmené nombre de ces anciens ouvriers (le tiers environ de ceux qui nous ont été signalés comme étant au Congo-Belge). La presque totalité des autres est à Léopoldville, soit qu'ils y aient trouvé du travail (la majorité des cas), soit qu'ils soient partis avec l'espoir d'en trouver, ou tout au moins de pouvoir vivre dans de meilleures conditions.

.../...

.. /

Si l'on considère la répartition des chômeurs par professions (tableau n° 2), nous voyons que celles qui sont les plus touchées sont la mécanique, l'électricité, le bâtiment, la charpente, la menuiserie, les transports et surtout les emplois de bureau.

La diminution des chantiers de construction à Brazzaville a entraîné un sous emploi de la main-d'oeuvre non seulement dans le bâtiment proprement dit : 12 % (8%?) (1) des travailleurs du métier, mais aussi par contre-coup dans l'électricité : 17 % (11%?), la charpente : 15 % (10%?), la menuiserie : 16 % (11%?), chez les manoeuvres : 10 % (7%?).

Le pourcentage des chômeurs dans le transport est, surtout à Poto-Poto, faussé par le système de classification employé dans notre étude sur le travail (2) où suivant les méthodes des statistiques les chauffeurs ont été classés avec les employés de chemin de fer qui comptent, à Poto-Poto, pour près de la moitié ~~est~~ où le chômage est presque nul. C'est donc sensiblement autant qu'à Bacongo : 20 % (16%?) de la profession qui ne trouve pas d'emploi. Ici nous nous trouvons devant une cause particulière 67% de ces chômeurs des transports ne sont en fait pas des chauffeurs proprement dits, mais des apprentis chauffeurs, des "boys-chauffeurs". Double cause à ce sous emploi : nombre de manoeuvres, de jeunes n'ayant encore jamais travaillé tiennent essentiellement à ce métier pour se hisser dans la hiérarchie des travailleurs alors que de moins en moins les employeurs ne donnent d'aides à leurs chauffeurs de façon à diminuer les frais généraux.

(1) Les pourcentages entre parenthèses suivi d'un point d'interrogation indiquent le pourcentage réel si l'on admet (voir ci-dessus page 2) que nous n'avons touché que 15% des chômeurs, le premier chiffre indiquant le pourcentage obtenu avec les seuls chômeurs contactés.

(2) Marcel SORET - "Démographie Urbaine et problèmes Urbains en A.E.F. MEMOIRE I.E.C. N° 7- 1954-", 18 fig., 55 tableaux, 140 pages, où ont en outre été puisés tous les renseignements de démographie générale qui ont servi comme éléments de comparaison.

.. /

Le chômage des gens de maison est lui aussi, du à une double cause :

D'une part le chiffre de la population européenne à diminué, d'autre part le niveau de vie de celle-ci est en baisse alors que le salaire des gens de maison ne cesse d'augmenter. En effet si nous prenons 1945 comme base, alors que l'indice du coût de la vie en général est passé de 100 à 579, celui des dépenses pour domesticité passe de 100 à 1286. Encore ce chiffre ne tient pas compte du fait que les européens emploient un personnel de moins en moins nombreux. En réalité, les indices sont passés de 100 à 1728 pour les boys, et de 100 à 2731 pour les cuisiniers.

Pour les employés de bureau, un autre phénomène apparaît: d'une part nous avons une quantité de jeunes élèves qui sortent de l'école et qui veulent, uniquement, un emploi de bureau. Alors que pour les autres professions les "nouveaux chômeurs" ne comptent que pour 13% de l'ensemble dont 0,8% pour la mécanique, métier honorable entre tous ; nous en avons par contre 28% pour les emplois de bureaux et de ceux-ci 27% (soit 8% des chômeurs "lettrés") sortent sans travail de l'école de dactylographie de la S.E.M.

Aussi, alors que les professions dites intellectuelles n'offrent que 8% de l'emploi sur le marché du travail, les chômeurs de ces mêmes professions comptent pour 25% au total. Ceci tient au fait que la majorité des élèves qui ont quelques années d'études, bien loin souvent (60% des cas) d'être titulaires du Certificat d'Etudes Primaires, se croiraient déroger, s'ils exerçaient un métier manuel. Aussi arrivons-nous à 1063 o/oo (143%?) d'offres sur le marché des emplois de bureau. En outre nous devons de noter que sur ces chômeurs (voir tableau n°3) 2% sont illétrés (candidats plantons), 11% n'ont pas dépassé le Cours Elémentaire, c'est à dire qu'ils savent tout juste lire et écrire, et que moins de 40% ont atteint ou dépassé le Certificat d'Etudes Primaires. Une reconversion des valeurs doit être entreprise.

... / .

Dans l'ensemble ces chômeurs proviennent de la couche la plus jeune des travailleurs. Alors que l'âge moyen de ces derniers est déjà bas (32 ans) celui des chômeurs n'est que de 26 ans. En effet, si les chômeurs représentent 14 % (9 % ?) de l'ensemble des travailleurs, les classes d'âge de 30 à 50 ans n'en ont que 4 % (3 % ?) et celle de 27 à 31, 14 % (9 %) alors que celle de 22 à 25 ans en a 20 % (13 % ?) et celle de 17 à 21 ans 51 % (38 % ?) (voir tableau n° 4). Ceci est en grande partie dû, nous l'avons vu, aux jeunes gens qui sortent de l'école et qui se trouvent sans débouchés, pas plus que les moins spécialisés, c'est-à-dire ^{en} tout les plus jeunes, des travailleurs des autres branches (boys-chauffeurs, apprentis mécaniciens...).

II - POSSIBILITES DE REEMPLOI DES CHOMEURS -

La deuxième partie de l'enquête portait sur l'opinion des chômeurs concernant les différentes possibilités de leur réutilisation en dehors de Brazzaville, à savoir :

- Ceux qui accepteraient de travailler en dehors de Brazzaville
- Ceux qui accepteraient de vivre dans des centres extra-coutumiers
- Ceux qui accepteraient de se livrer à la culture dans le cadre des paysannats.

La première conclusion à laquelle on arrive est que, à part quelques uns des rares chômeurs (12 %) qui acceptent de travailler dans les Paysannats, c'est que personne ne veut retourner dans son village car dans la majorité des cas, ils ne pourraient s'y livrer qu'à la culture, et nombreux sont ceux à qui nous

../

expositions les conditions du paysannat qui, au premier mot de "culture" nous arrêtaient "jamais". Les raisons invoquées, à part quelques individus qui avouent ne rien connaître aux travaux des champs, tournent autour de celles invoquées pour le choix des professions (1) : la distinction entre métiers honorables et ceux qui ne le sont pas. La culture est le pire de ces derniers et on arrive à prononcer le mot de "deshonorant".

29 % (voir tableau n° 5) des chômeurs refusent de quitter Brazzaville. La proportion est plus forte à Bacongo (35 %) qu'à Poto-Poto (26 %). Pour ceux-ci la vie n'est possible qu'en ville; et il n'y a qu'une seule ville : Brazzaville. Pas plus que pour ceux qui acceptent d'aller travailler ailleurs, il ne s'agit spécialement d'individus nés à Brazzaville : 12 % environ chez les uns et les autres. Mais pour ceux-ci c'est surtout l'idéalisation de la ville (1) et surtout de la Capitale qui joue, même si on y souffre. Il faut vivre, payer sa location car si l'ensemble des chômeurs comporte 47 % de célibataires à Poto-Poto et 19 % à Bacongo (voir tableau n° 6), il en reste encore 41 % et 18 % chez ceux qui se refusent à quitter Brazzaville. Mais on préfère souffrir, déménager "à la cloche de bois" plutôt que de quitter la Ville.

Nous avons ensuite abandonné la distinction entre candidats au départ de Brazzaville et candidats aux villages extra-coutumiers. Il semble, à la lumière des chiffres (voir tableau n° 7) que tous

(1) Voir Marcel SORET o.c.

ceux qui acceptent de partir, le feront uniquement avec l'assurance d'exercer leur métier, soit en ville, soit près des exploitations européennes de brousse, c'est-à-dire dans des centres, campements etc.... détribalisés, en dehors de l'autorité coutumière des chefs traditionnels.

60 % des chômeurs à Poto-Poto, 58 % à Bacongo, acceptent de quitter Brazzaville, ce qui donnerait, si on estime à 15 % le nombre des chômeurs touchés, quelques 1800 travailleurs, soit, avec leurs familles (voir tableau n° 8) environ 3.000 personnes.

Certes nous ne croyons pas possible d'aider à partir tous ces chômeurs, notamment ceux qui ne veulent travailler que dans les grands centres tels Pointe-Noire et Libreville et qui forment la moitié du total (70 % à Bacongo). Si nous ajoutons ceux qui veulent partir au Congo-Belge (10 %) en A.O.F. et au Cameroun (6%) nous avons un total de près de 70 % de destinations difficilement utilisables. Mais étant donné que ce sont surtout les chômeurs qui souhaitent émigrer vers les autres villes qui indiquent plusieurs destinations, les 75 % de destinations rurales concernent en fait plus de 2/3 des chômeurs, soit, en extrapolant (voir ci-dessus) 600 candidats au départ vers d'autres villes et 1.200 pour le reste du pays (avec les familles : 1.000 et 2.000 personnes).

Toutefois cette main-d'oeuvre risque d'être peu stable. Beaucoup ne considèrent ce départ que comme un pis aller provisoire. Pour beaucoup joue l'attrait du voyage, quitte à revenir par ses propres moyens une fois arrivé au lieu de travail... L'expérience a prouvé qu'une des conditions de stabilité de la main-d'oeuvre

.. /

résidait dans les charges de famille : Un chef de famille est plus tenu à travailler, plus régulièrement, pour la nourrir. Or, alors qu'à Bacongo la proportion des hommes de plus de 15 ans qui sont mariés est de 58 %, nous n'en avons parmi ces expatriables que 25 %, et à Poto-Poto 34 % pour une moyenne de 40 %. Il serait donc à craindre que plus des 2/3 de ces travailleurs n'offrent pas les conditions de stabilité nécessaires au fonctionnement des entreprises qui les emploieraient, au décongestionnement de Brazzaville et à la résorption du chômage.

Une autre difficulté que l'on risque de rencontrer dans le réemploi de ces chômeurs dans les exploitations rurales tient dans les métiers qu'ils souhaitent y exercer (voir tableau n° 9). Certes les 23 % de mécaniciens risquent d'être les bienvenus; ainsi que les 10 % de maçons, les 7 % de menuisiers ou de charpentiers, les 20 % d'électriciens, encore qu'une bonne part, surtout dans la mécanique et la menuiserie ne soient que des aides, des apprentis, voire des candidats apprentis. Par contre les 25 % d'employés de bureau (450 individus ?) y seront plus difficilement réemployables ainsi que les 15 % des chômeurs des transports qui sont à plus des deux tiers des apprentis. Quant aux 6 % de manoeuvres (une centaine ?) on risque de trouver localement une main-d'oeuvre non spécialisée à des tarifs moins onéreux.

C'est en effet une condition posée (voir tableau n° 10) par 11 % des candidats (62 % de ceux qui posent des conditions), que ~~xxxxxx~~ d'avoir un salaire important.

Si 83 % ne posent actuellement pas de conditions / on peut penser

... / ...

../

qu'au moment de partir une bonne partie demandera alors les mêmes avantages que ceux qui ont posément réfléchi, avant de répondre à l'enquête. De ceux-ci 62 % posent 4 conditions très proches l'une de l'autre : "Etre bien payés" - "Gagner plus que les habitants du lieu" - "Gagner plus qu'à Brazzaville" - "Gagner autant qu'à Brazzaville". Ces demandes ont deux causes profondes :

D'une part certains chômeurs ont déjà fait l'expérience du travail dans les régions rurales (Mfounti, SEIC, SAFEL) et se sont rendus compte que pour les étrangers, surtout les citadins, la vie y est au moins aussi chère qu'en ville, plus chère même pour les objets fabriqués dont les citadins peuvent plus difficilement se passer. Pour ne citer qu'un exemple : des cigarettes qui valent 25 frs à Brazzaville, et que dans ce poste je payais 30 frs à cause de son éloignement, étaient vendues 35 frs à mon personnel. Et combien de fois, au cours de mes tournées n'ai-je pas vu celui-ci discuter à priori le prix des bananes et du manioc pour lesquels le premier prix demandé était très nettement supérieur à celui pratiqué dans la capitale.

De cette expérience ils ont fait profiter d'autres personnes ce qui permet de comprendre en partie les exigences de plus de 60 % des travailleurs.

Une autre raison est que les habitants de Brazzaville, comme ceux de la plupart des capitales africaines, se considèrent comme d'une essence supérieure à celle des habitants de brousse. Pour soutenir son rang, pour en imposer à ceux qui n'admettent pas cette "noblesse", il faut beaucoup d'argent "gagner plus que les originaires"

.../...

.. /

selon l'expression exacte de ceux qui posent la deuxième condition. La première, la troisième et la quatrième semblent souvent devoir procéder plus ou moins de la même pensée.

13 à 14 %, plus modestement semble-t-il, demandent de gagner proportionnellement au coût de la vie du lieu, plus modestement peut-être, mais se méfiant néanmoins, par expérience parfois, des prix imposés aux étrangers, le coût de la vie du lieu n'étant dans leur pensée, pas celui pratiqué entre les autochtones, mais celui qui leur serait imposé.

Une autre condition importante à juste titre et qui n'est pas sans avoir retenue déjà l'attention des pouvoirs publics est celle par laquelle 18 % demandent à être logés. Un travailleur demande à pouvoir emmener sa famille chose qui doit être permise à tous, car elle ne ferait qu'assurer la stabilité des émigrants.

En fait, ces conditions n'avaient pas échappé aux Autorités intéressées puisque dans son rapport 46 III/LS déjà cité, M. l'Inspecteur Interrégional du Travail signale que pour que le réemploi des chômeurs en brousse soit possible il est nécessaire qu'ils aient un salaire peu différent de celui des centres, un logement correct, un ravitaillement facile, qu'ils soient installés relativement près d'un centre, toutes conditions que nous avons vu apparaître dans cette étude. Quant à la cinquième condition exposée dans le rapport précité, si elle n'est pas venue à la bouche des chômeurs, il n'en reste pas moins que l'encadrement a une importance très grande et que, où que nous soyons, "l'oeil du maître" a un rôle de premier plan à jouer.

.../...

III - POSSIBILITES DE REGROUPEMENT DES CHOMEURS DANS LES PAYSANNATS.

La troisième catégorie, la moins importante en nombre (moins de 12 %), mais la plus intéressante du point de vue possibilités de réemploi est celle qui comprend les chômeurs acceptant de s'intégrer dans les paysannats ou de s'installer planteurs à leur compte ou en coopérative.

Nous ne nous étendrons pas sur la question, laissant à des spécialistes nettement plus autorisés, comme M. MULLENDER, le soin de tirer des conclusions des tableaux ci-joints (voir tableau n° 11) et 17) et d'effectuer le tri des éléments intéressants.

Nous nous permettrons seulement quelques commentaires statistiques :

- 13 % des chômeurs à Poto-Poto et 7 % seulement à Bacongo acceptent cette solution à la crise actuelle. Certains ont paru assez convaincus et semblent devoir fournir d'assez bons éléments. D'autres, dont il n'a pas été tenu compte dans cette troisième partie, non seulement trouvaient bien maigres les avantages actuellement offerts par le Service du Paysannat, mais surtout demandaient en outre une substantielle solde mensuelle (2). D'autres enfin acceptaient sans faire preuve d'un enthousiasme particulier, espérant par là échapper aux difficultés urbaines, quitte à venir s'y replonger plus tard.

12 % des chômeurs, soit en extrapolant (voir note 1 p. 4) environ 350 chômeurs, c'est-à-dire avec leurs familles près de 700 personnes, accepteraient de s'y installer. Ces candidats paraissent

devoir être composés d'éléments qui au point de vue âge, donneraient toutes satisfactions : un premier groupe (30%) âgé de 20 ans environ jeunes gens n'ayant pu trouver de débouchés, puis un deuxième (47%) composé d'hommes d'âge mûr qui veulent seulement par n'importe quel moyen subvenir aux besoins de leur famille. C'est qu'en effet, nous avons au total 38% d'hommes mariés, près des 2/3 pour le seul Bacongo, donc une proportion relativement forte d'hommes établis ayant une moyenne de 1,5 enfant chacun.

Une autre remarque s'impose : alors que les immigrants du Nord de l'A.E.F. (Oubangui-Chari, Tchad) ne représentent que moins de 5% de la population de Brazzaville (6,8% à Poto-Poto, 0,3% à Bacongo) les demandes pour les Paysannats proviennent pour 36% des originaires de ces régions, notamment l'Oubangui-Chari (34%).

Notons aussi que 47% (tous de Poto-Poto) n'acceptent de travailler que dans leur district d'origine alors que 53% n'ont pas de destination préférée..

Si 57% n'ont pas de raison spéciale de s'intéresser aux paysannats, 21% le font parce qu'ils ne trouvent pas d'autre moyen de résoudre la question du chômage et 10% parce qu'ils aiment la culture.

Si 50% ne posent pas de conditions précises, 25%, à juste titre demandent qu'on leur assure les moyens de vivre jusqu'à la première récolte et 20% qu'on leur fournisse un bon matériel ou tout au moins que la partie du travail qui doit être effectuée par les européens le soit convenablement et en temps voulu.

Du point de vue professions exercées par les candidats jusqu'à l'heure actuelle, outre 17% de jeunes n'ayant encore jamais travaillé

et même pas choisi de branche, dominant les manoeuvres (21%) et les boys (17%) personnel essentiellement malléable.

Le niveau d'instruction, et ceci est de bonne augure pour la reconversion des "lettrés", est assez élevé. En effet si, arbitrairement d'ailleurs, nous établissons une échelle des niveaux d'instruction en mettant 0 aux illettrés et en ajoutant 1 par année d'études et par examen subi avec succès pour arriver à 15 pour le baccalauréat, nous arrivons à une moyenne de 1,7 pour l'ensemble des hommes de Brazzaville (qui comptent 64% d'illettrés à Bâcongo et 71% à Poto-Poto). Or les candidats au paysannat offrent une moyenne de "3,8", plus de deux fois supérieure à celle de la ville.....

Si le chômage à Brazzaville est dû pour une bonne part au débauchage de nombreuses entreprises, notamment du bâtiment qui a entraîné un sous emploi de la main-d'oeuvre dans des métiers annexes comme la menuiserie, la charpente, l'électricité, son autre grande cause reste les jeunes qui cherchent un débouché principalement dans les voies les plus obstruées; ils forment environ 15% des chômeurs. De ces jeunes 80% veulent un emploi de bureau, 6% travailler dans la mécanique, 12 autres pour cent n'ayant pas d'opinion très précise.

Et c'est là semble-t-il, l'aspect principal du problème : tout africain "lettré" croit déroger s'il ne travaille pas dans un bureau. D'autre part, tout le monde veut exercer des métiers "honorables" (1). De ceux-ci les trois principaux sont, outre évidemment les emplois de bureau, les métiers de commerçant de chauffeur et

(1) Voir SORET o.c.

de mécanicien. Pour le premier, le capital nécessaire détourne beaucoup de jeunes; pour le second nous avons vu le nombre de boys chauffeurs et l'obstacle du permis de conduire en freine un certain nombre. Reste celui de mécanicien...

Une rééducation, une reconversion des valeurs doivent être entreprises, visant à apprendre l'africain que tout métier est honorable s'il est exercé avec conscience surtout celui de la terre.

En attendant le problème ne semble pas insoluble : 71% des chômeurs acceptant de quitter Brazzaville, peut-être donc plus de 2.000 d'entre eux, soit 3 à 4.000 personnes et l'on tient compte de leurs familles, pour aller soit dans les paysannats soit dans des entreprises plus ou moins rurales.

La mise en oeuvre d'un tel programme mettrait en bonne voie le décongestionnement des villes et la désorption du chômage, surtout si les conditions faites aux travailleurs, sans dépasser les limites que peuvent se permettre les entreprises, sont suffisamment bonnes pour que ces émigrants attirent à leur suite tous ceux qui ont le désir de bien travailler dans des conditions matérielles satisfaisantes.

Toutefois cet aspect de la question dépasse les bornes de notre étude, car nous n'avons voulu montrer ici que les différents aspects du chômage à Brazzaville et les voies qui peuvent s'ouvrir à nous si nous voulons y porter remède.

BRAZZAVILLE, JUILLET 1954



M. SORET

TABLEAU N° 1

Résultats globaux de l'enquête

	POTO-POTO		BACONGO		ENSEMBLE	
	Nb.	% des convo-cations	Nb.	% des convo-cations	Nb.	% des convo-cations
Inconnus	347	269	26	72	373	226
Partis sans indication	118 (2)	92	1	3	119	72
Partis au village	51	40	23	64	74	45
à Pointe-Noire	14	11	2	6	16	10
à Mossaka (Pêche)	6	5	-	-	6	4
à Dolisie	4	3	4	-	4	2
au Gabon	-	-	2	6	2	1
Divers	8	6	4	11	12	7
Partis au Congo Belge	80	62	12	33	92	56
Travaillent à Brazzaville	261	203	133	370	394	239
Militaires	10	8	8	22	18	11
Divers	10 (3)	8	9 (4)	25	19	12
Encore chômeurs	125	97	59	164	184	112
Nouveaux chômeurs	216	-	51	4	267	-
Total chômeurs	341	-	111	-	452	-
Totaux	1.250	-	330	-	1.580	-
Convocations sans réponse (1)	253	196	80	223	333	202
Total des convocations	1.288	1.000	359	1.000	1.647	1.000
Total des réponses aux con- vocations.	1.035	804	279	777	1.314	798

- (1) Pour lesquelles l'enquête continue
 (2) Dont 52 dont "on" sait la présence à Brazzaville sans connaître leur adresse et 66 dont on ne sait ce qu'ils sont devenus
 (3) dont : en prison 4, Fou : 1, Malades : 2, Divers 3
 (4) dont : En prison : 2, Malade : 1, Décédés : 2, Divers 4.

TABLEAU N° 2

Répartition des chômeurs par professions

Professions	POTO-POTO			BACONGO			ENSEMBLE		
	Nb.	% du total	% de la profession	Nb.	% du total	% de la profession	Nb.	% du total	% de la profession
Pêche-Navigation	1	3	/	-	-	-	1	2	/
Mécanique	60	176	26	13	117	38	73	162	28
Soudure	5	15	156	-	-	-	5	11	156
Electricité	2	6	5	7	63	47	9	20	17
Bâtiment	39	114	13	11	99	8	50	111	12
Peinture	3	9	10	-	-	-	3	7	7
Boucherie	2	6	80	-	-	-	2	4	31
Couture	1	3	1	1	9	2	2	4	2
Cordonnerie	2	6	6	-	-	-	2	4	5
Charpente	21	62	15	6	54	18	27	60	15
Menuiserie	24	70	16	6	54	18	30	66	16
Transports	20	59	12	13	117	20	33	73	24
Manoouvres	44	129	12	5	45	5	49	108	10
Commerce	6	18	4	3	27	8	9	20	5
Gens de maison	29	85	10	4	36	4	33	73	9
Laboratoire-Santé	3	9	12	5	45	30	8	18	17
Emplois de bureau	67	196	55	37	333	321	104	230	63
Enseignement	2	6	17	-	-	-	2	4	-
Divers	10	29	/	-	-	-	10	22	/
Totaux	341	1000	14	111	1000	1000	452	1000	14

ND. Comme autres professions ayant de nombreux travailleurs à Brazzaville mais n'ayant pas de chômeurs il faut ^{citer} notamment la culture (jardinage).

TABLEAU N° 3

Niveau d'instruction des candidats aux emplois de bureau

Niveau d'instruction	Nb.	%
Illettrés	2	19
Cours Préparatoire Première année	1	10
Cours Elémentaire Première année	1	10
Cours Elémentaire Deuxième année	9	87
Cours Moyen Première année	12	175
Cours Moyen Deuxième année	38	365
Certificat d'Etudes Primaires	24	230
Ecole Professionnelle Deuxième année	1	10
Ecole Professionnelle Troisième année	1	10
Classe de sixième des Lycées et Collèges	4	38
Classe de cinquième des Lycées et Collèges	6	58
Classe de troisième des Lycées et Collèges	2	19
Brevet Elémentaire	3	29
Totaux	104	1.000

TABLEAU N° 4

Age comparé des chômeurs

Années de Naissance	POTO-POTO		BACONGO		ENSEMBLE			Ages
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	% de la clas- se d'Age	
1903 - 1907	4	12	/	/	4	9	3	47-51
1908 - 1912	9	26	1	9	10	22	3	42-46
1913 - 1917	17	50	4	36	21	47	5	37-41
1918 - 1922	42	123	5	45	47	104	6	32-36
1923 - 1927	61	179	21	189	82	181	14	27-31
1928 - 1932	79	231	26	234	105	232	20	22-26
1933 - 1937	110	323	49	442	159	352	57	17-21
1938 - 1942	18	53	5	45	23	51	7	12-16
S.I	1	3	/	/	1	2	/	S-I
Totaux	341	1.000	111	1.000	452	1000	14	

TABLEAU N° 5.

Répartition des chômeurs suivant les possibilités de répartition ^{utilisation}

	POTO-POTO		BACONGO		ENSEMBLE	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Refusant de quitter Brazzaville	90	264	39	351	129	285
Acceptant de quitter Brazzaville	206	604	64	577	270	598
Acceptant de travailler dans les paysannets	45	132	8	72	53	117
Total	341	1000	111	1000	452	1000

TABLEAU N° 6

Répartition des conditions de logement

	POTO-POTO		BACONGO		ENSEMBLE	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Propriétaires	60	176	41	369	101	223
Locataires	161	472	21	189	182	403
Hebergés gratuitement	120	352	49	442	169	374
Totaux	341	1000	111	1000	452	1000

TABLEAU N° 7

Lieux de destinations préférés par les chômeurs
acceptant de quitter Brazzaville

Destinations préférées (par ordre de préférence)	POTO-POTO		BACONGO		ENSEMBLE	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Sans préférence	83	403	20	313	103	381
Pointe-Noire	31	150	23	359	54	200
Gabon en général	17	83	14	219	31	115
Libreville	13	63	11	172	24	89
Bangui	16	78	8	125	24	89
Léopoldville	21	102	-	-	21	78
Dolisie	12	58	7	109	19	70
En ville n'importe où	12	58	-	-	12	44
District et environs de Brazza- ville	5	24	7	109	12	44
Douala	6	29	3	47	9	33
Moyen-Congo en général	2	10	5	78	7	26
Djambala	7	34	-	-	7	26
Franceville	4	19	2	31	6	22
A.O.F. (Pour Bacongo : Dakar seulement)	2	10	4	62	6	22
Ouessou	2	10	3	47	5	19
Congo Belge en général	4	19	1	16	5	19
Poul en général	-	-	4	62	4	15
Cameroun en général	-	-	4	62	4	15
Kinkala	1	5	2	31	3	11
Mouyondzi	1	5	2	31	3	11
Port-Gentil	-	-	3	47	3	11
M'Fouati	1	5	1	16	2	7
Tchad en général	-	-	2	31	2	7
Oubangui-Chari en général	-	-	2	31	2	7
Matadi	2	10	-	-	2	7
Kelle	2	10	-	-	2	7
Niari en général	1	5	-	-	1	4
Bossangoa	1	5	-	-	1	4
Axe Brazzaville-Pointe-Noire	1	5	-	-	1	4
Boko	1	5	-	-	1	4
Zanaga	1	5	-	-	1	4
Mossaka	1	5	-	-	1	4
Bambari	1	5	-	-	1	4
Loudima	-	-	1	16	1	4
Mossendjo	-	-	1	16	1	4
Dimonika	1	5	-	-	1	4
Totaux (1)	252	1225	130	2030	382	1415
	206	1000	64	1000	270	1000

(1) Plusieurs chômeurs acceptent ou choisissent deux ou plusieurs destinations.

TABLEAU N° 8

Etat Matrimonial et Nombre d'enfants des
chômeurs acceptant de quitter Brazzaville

	POTO-POTO			BACONGO			ENSEMBLE		
	Nb. du total	% du total	% des mariés	Nb. du total	% du total	% des mariés	Nb. du total	% du total	% des mariés
Célibataires	133	645	-	48	750	-	181	670	-
Mariés sans enfants	38	184	543	7	109	438	45	166	523
Mariés 1 enfant	14	68	200	5	78	313	19	70	221
Mariés 2 enfants	13	63	185	1	16	62	14	52	163
Mariés 3 enfants	2	10	29	1	16	62	3	11	35
Mariés 4 enfants	2	10	29	2	31	125	4	15	47
Mariés 5 enfants	1	5	14	/	/	/	1	4	11
Divorcés sans enfants	1	5	-	-	-	-	1	4	-
Divorcés 2 enfants	1	5	-	-	-	-	1	4	-
Veufs 1 enfant	1	5	-	-	-	-	1	4	-
Total mariés	70	340	1000	16	250	1000	86	318	1000
Total général	206	1000	/	64	1000	/	270	1000	/

TABLEAU N° 9

Professions exercées par les chômeurs
acceptant de quitter Brazzaville

Professions (par ordre d'importance)	POTOPOTO		BACONGO		ENSEMBLE	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Mécaniciens	52	252	10	155	62	230
Employés de bureau (Chauffeurs) et boys-chauffeurs	46	223	21	328	67	248
Maçons	24	117	16	250	40	148
Gens de maison	22	107	4	62	26	96
Menuisiers	19	92	3	47	22	81
Charpentiers	17	83	3	47	20	74
Manoeuvres	16	78	3	47	19	70
Infirmiers	12	58	4	62	16	59
Peintres	4	19	4	62	8	30
Soudeurs	3	15	-	-	3	11
Tailleurs	3	15	-	-	3	11
Cordonniers	2	10	1	16	3	11
Moniteurs agricoles	1	5	-	-	1	4
(Enseignement	1	5	-	-	1	4
"Chefs de chantier"	2	10	-	-	2	7
Divers	1	5	-	-	1	4
Pas de préférence	5	24	1	16	6	22
(Electricité - Radio	9	44	-	-	9	33
	-	-	6	94	6	22
Totaux (1)	239	1160	76	1187	315	1166
	206	1000	64	1000	270	1000

(1) Certains individus ont indiqué plusieurs professions.

TABLEAU N° 10

Conditions demandées par les chômeurs
pour travailler en dehors de Brazzaville

	POTO-POTO			BACONGO			ENSEMBLE		
	Nb	%	% des conditions	Nb	%	% des conditions	Nb	%	% des conditions
Sans conditions spéciales	185	898	/	40	625	/	225	833	/
Etre bien payé	9	44	410	10	156	333	19	70	365
Gagner plus que les habitants du lieu	3	15	136	2	31	67	5	19	96
Gagner plus qu'à Brazzaville	-	-	-	3	47	100	3	11	58
Gagner autant qu'à Brazzaville	2	10	91	3	47	100	5	19	96
Gagner proportionnellement au coût de la vie du lieu.	4	19	182	3	47	100	7	26	135
Amener toute sa famille	1	5	45	/	-	-	1	4	19
Etre logé	2	-	-	9	141	300	9	33	174
Ne pas travailler la terre	2	10	91	-	-	-	2	7	38
Avoir un contrat	1	5	45	-	-	-	1	4	19
Totaux (1)	207	1006	1000	70	1094	1000	277	1026	1000
	/206	/1000		/64	/1000		/270	/1000	

(1) Certains posent plusieurs conditions.

TABLEAU N° 11.

Candidats au paysanat classés suivant leur
pays d'origine et les lieux de travail préférés

Pays d'origine (du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest)	N'acceptant de travailler que dans leur dis- trict de d'origine (1)	Acceptant de travailler n'im- porte où		Tous lieux de travail réunis
		POTO-POTO	BACONGO	
Fort-Archambault	-	1	-	1
Bouca	-	1	-	1
Fort-Crampel	-	1	-	1
Fort-Sibut	1	2	-	3
Bambari	1	2	-	1
Alindao	-	1 (2)	-	1
Kembe	1	1	-	2
Berbéfati	2	1	-	3
Bangui	3	3	-	6
Kelle	-	1	-	1
Ewo	-	1 (2)	-	1
Abala	1	-	-	1
Gamboma	2	-	-	2
Djambala	1	1	-	2
Mayama	-	-	2 (4)	2
Brazzaville D.	6	-	2	8
Kinkala	2	1 (3)	4	7
Boko	2	-	-	2
Mindouli	1	-	-	1
Mouyondzi	-	1	-	1
Rivouti	-	1	-	1
Franceville	-	1	-	1
Libreville	1	-	-	1
Congo Belge	-	2	-	2
A.O.F.	1	-	-	1
Totaux	25	20	8	53
		28		

- (1) - Cette catégorie ne se rencontre qu'à Poto-Poto
(2) - N'importe où, sauf dans le district d'origine
(3) - Au Moyen-Congo seulement
(4) - Dont 1 : Sauf en Oubangui-Chari.

TABLEAU N° 12

Raisons poussant les candidats à s'intéresser
aux paysannats

	POTO- POTO	BACON- GO	ENSEMBLE	
			Nb.	%
Sans raisons	27	3	30	566
Manquent de travail	9	2	11	208
Aiment la culture	3	2	5	94
Veut quitter Brazza- ville	1	-	1	19
Travaillerait mieux à son idée		1	1	19
Divers	5	-	5	94
Total	45	8	53	1000

TABLEAU N° 13

Conditions demandées par les candidats aux paysannats

	POTO- POTO	BACON- GO	ENSEMBLE	
			Nb.	%
Aucune	29	3	32	603
Moyens de vivre jus- qu'à la récolte	10	3	13	245
Un bon matériel	7	3	10	189
Total (1)	46/45	9/8	55/43	1035/1000

(1) Un candidat à Poto-Poto et un à Bacongo demandent à la fois les conditions 2 et 3.

TABLEAU N° 14

Répartition par âge des candidats aux paysannats

Années de naissance	Ages	POTO-POTO	BACONGO	ENSEMBLE	
				Nb.	%
1903 - 1907	47 - 51	1	-	1	18
1908 - 1912	42 - 46	-	-	-	-
1913 - 1917	37 - 41	2	-	2	38
1918 - 1922	32 - 35	10	/	10	189
1923 - 1927	27 - 31	12	3	15	283
1928 - 1932	22 - 26	5	2	7	132
1933 - 1937	17 - 21	13	3	16	302
Sans indication		2	-	2	37
Total		45	8	53	1000

TABLEAU N° 15

Etat matrimonial et nombre d'enfants des
candidats au paysannat

	POTO-POTO	BACONGO	ENSEMBLE		
			Nb.	%	% des mariés
Célibataires	30	3	33	623	/
Mariés sans enfants	7	1	8	151	400
Mariés 1 enfant	4	-	4	75	200
Mariés 2 enfants	2	2	4	75	200
Mariés 3 enfants	1	1	2	38	100
Mariés 4 enfants	-	1	1	19	50
Mariés 8 enfants	1	-	1	19	50
Total mariés	15	5	20	377	1000
Total	45	8	53	1000	/

TABLEAU N° 16

Professions exercées par les candidats au paysannat

	POTO-POTO	BACONGO	ENSEMBLE	
			Nb.	%
Aucune	8	1	9	170
Manoeuvres	11	-	11	208
Gens de maison	9	-	9	170
Dactylo et Commis	2	3	5	94
(Chauffeurs) et boys-chauffeurs	4	-	4	75
Comptables	3	-	3	57
Maçons	3	-	3	57
Plantons	2	1	3	57
Pointeurs	2	1	3	57
Magasiniers	3	-	3	57
Gérants de magasin	1	2	3	57
Mécaniciens	2	-	2	38
Infirmiers	2	-	2	38
Electriciens	2	-	2	38
Moniteurs d'enseignement	1	1	2	38
Cordonniers	1	1	2	38
Agents de police	1	-	1	19
Retraités de P.T.T.	1	-	1	19
Menuisiers	1	-	1	19
Bouchers	1	-	1	19
Moniteurs téléphonistes	-	1	1	19
Télétypistes	-	1	1	19
Moniteur agricole	-	1	1	19
Total (1)	60/45	13/8	73/53	1382/1000

(1) - Nombre ayant exercé plusieurs professions.

TABLEAU N° 17

Niveau d'instruction des candidats au paysannat

	POTO-POTO	BACONGO	ENSEMBLE	
			Nb.	%
Illettrés	21	-	21	396
Débutants	4	1	5	94
Cours Elémentaire 1ère année	1	-	1	19
Cours Elémentaire 2ème année	3	1	4	75
Cours Moyen 1ère année	6	-	6	113
Cours Moyen 2ème année	5	3	8	151
Certificat d'Etudes primaires	1	2	3	57
Ecole Professionnelle, Comptabilité	1	-	1	19
Deuxième année des E.P.S.	1	-	1	19
Classe de cinquième des Collèges	1	-	1	19
Brevet Elémentaire	-	1	1	19
Classe de seconde des Lycées	1	-	1	19
Totaux	45	8	53	1000

ENQUETE SUR LE CHOMAGE.

I - FICHE BIOGRAPHIQUE.

Nom et adresse:
Race:
Date de naissance:
Lieu de naissance:
Date de l'arrivée à Brazzaville:
Motif de la venue à Brazzaville:
Conditions de logement:
Y aviez-vous un parent:
Autres lieux de séjour:
Durée:
Etat matrimonial:
Nombre d'enfants: (Total:
 (A charge:
Niveau d'instruction:
Profession exercée au moment de la mise en chômage:
Depuis combien de temps:
Date de la mise en chômage:
Employeur:
Autres professions exercées:
Combien de temps chacune:

II

Accepteriez-vous de travailler en dehors de Brazzaville ?
Où ?
Dans quels métiers ?
Pourquoi ?
Accepteriez-vous de vivre dans des villages extra-coutumiers ?
Où ?
Dans quels métiers ?
Dans quelles conditions ?
Que pensez-vous des paysannets ?
S'il y en avait dans votre pays d'origine, accepteriez-vous d'y aller ?
Pourquoi ?
Dans quelles conditions ?
Ailleurs où ?
Pourquoi ?
Dans quelles conditions ?